

# ON EST MAL, PATRON !!!

Le CTL spécial Nouveau Réseau de Proximité (NRP) s'est réuni le 8 décembre 2020.

Dans sa [déclaration liminaire](#), **F.O.-DGFIP** a rappelé son opposition à ce NRP et à sa mise en place durant la crise sanitaire au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La Direction appliquera, ni plus, ni moins, les restructurations prévues dans la Charte d'engagement jusqu'à 2026.

Celles-ci s'étaleront jusqu'en 2023 avec la disparition des trésoreries et l'implantation de Services de Gestion Comptable (SGC), la fusion de SIE, de SIP.

La Direction s'est engagée à maintenir les agents sur les sites de travail à distance même si la mission disparaît.

**F.O.-DGFIP** a demandé, au Directeur, d'adresser un courrier aux agents concernés précisant toutes ces informations et garanties jusqu'en 2026 ce qu'il a accepté.

**Au-delà de 2026, les agents situés sur une antenne pérenne ou un site de travail à distance n'ont aucune garantie de maintien !**

Suivant certaines conditions d'éligibilité, les agents peuvent percevoir :

► en cas de mobilité géographique, la Prime de Restructuration de Service (PRS)

► en cas de mobilité fonctionnelle, l'Indemnité d'Accompagnement à la Mobilité Fonctionnelle (IAMF) sous réserve de formation professionnelle

► en cas de perte de salaire, le Complément Indemnitaire d'Accompagnement (CIA)

## Liste des services restructurés en 2021

► SIP Châlons au 1<sup>er</sup> janvier : fusion des sites de Vitry le François, Épernay et Châlons

► SIE Châlons au 1<sup>er</sup> janvier : fusion des sites de Vitry le François et Châlons

► Trésorerie de Montmirail : transfert du recouvrement fiscal dès le 1<sup>er</sup> janvier et fermeture au 1<sup>er</sup> septembre (transfert à Épernay)

► Trésorerie de Reims Banlieue Bourgogne (RBB) : fermeture au 1<sup>er</sup> janvier (transfert à Fismes)

► Trésorerie de Suippes : fermeture au 1<sup>er</sup> janvier (transfert à Châlons)

► Trésorerie HLM Châlons : fermeture au 1<sup>er</sup> janvier (externalisation de la mission dans le secteur privé)

► Implantation de 4 Conseillers aux Décideurs Locaux au 1<sup>er</sup> janvier

► Accueil de proximité : Établissements France Service (EFS)



Section **FO-DGFIP** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39

Mail : [fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr)

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

## SIP de Châlons fusionné au 1<sup>er</sup> janvier

### 3 sites

- ▶ SIP de Châlons
- ▶ Antenne pérenne d'Épernay où les emplois sont maintenus jusqu'en 2026
- ▶ Site de travail à distance de Vitry le François où les effectifs sont maintenus (pas les emplois) jusqu'en 2026 mais non remplacés en cas de départ (mutation, retraite...)

### Encadrement

Il est constitué d'un chef de service A++ (grade IP minimum arrivant courant 2021), de 2 adjoints A+ (ex-chef de service de Châlons et de Vitry le François) à Châlons et de 4 encadrants A : 1 à Épernay, 1 à Vitry le François et 2 à Châlons soit 7 encadrants pour une quarantaine d'agents !!!

### Organisation « métier »

- ▶ maintien de la cellule « Assiette » et du « Recouvrement » sur chaque site avec création de 2 secteurs d'assiette, le secteur de Vitry le François et d'Épernay
- ▶ cellule « comptabilité » à Châlons constituée de 2 emplois
- ▶ accueil sur chaque site avec fermeture le mercredi

### Cellule CSP départementale

Elle sera constituée à terme de 4 emplois issus du SIP fusionné de Châlons et à compétence géographique départementale.

Le SIP Reims sera maintenu dans sa fonction d'accueil avec une cellule téléphonique départementale.

**F.O.-DGFIP** est intervenu sur la frontière des travaux complémentaires attribués à la cellule CSP et les PCRPs : la cellule ne devrait traiter que les « queues de listes » non exploitées en totalité par les PCRPs sous gestion de la DCER : un nouveau protocole devrait être rédigé.

### Numérisation des pièces

La Direction va expérimenter un outil de numérisation des pièces justificatives.

L'agent numérisera les documents et les téléchargera dans un répertoire de travail. Ensuite, l'outil informatique effectuera automatiquement le classement selon des paramètres définis.

### 2022

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est prévu d'intégrer le SIP de Sézanne à celui de Châlons fusionné. Sézanne deviendrait une antenne (pérenne?) du SIP de Châlons.

## SIE de Châlons fusionné au 1<sup>er</sup> janvier

### 2 sites

- ▶ SIE de Châlons
- ▶ Site de travail à distance de Vitry le François où les effectifs sont maintenus (pas les emplois) jusqu'en 2026 mais non remplacés en cas de départ (mutation, retraite...)

### Encadrement

Il est constitué d'un chef de service et d'un adjoint à Châlons (pas d'encadrant à Vitry le François).

### Organisation « métier »

- ▶ cellule « comptabilité/RAR », « Gespro » et « Assiette » sur chaque site
- ▶ accueil sur chaque site

### 2022

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est prévu d'intégrer le SIE de Châlons à celui d'Épernay fusionné.

Châlons deviendrait une antenne (pérenne?) du SIE d'Épernay.

## Trésorerie de Montmirail

La mission « recouvrement » est transférée au SIP de Châlons, antenne d'Épernay, au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Dans un deuxième temps, la fermeture de la Trésorerie est programmée pour le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Les agents ont la garantie de la Direction que la prime PRS sera calculée selon un barème

## Section **FO-DGFIP** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail : [fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

supérieur à 40 kms pour leur affectation à Épernay.

**F.O.-DGFIP** ne peut que constater la désertification des sites DGFIP du sud-ouest marnais (la Trésorerie de Sézanne devant également fermer en 2023 et l'avenir incertain du SIP de Sézanne au-delà de 2026).

### Trésorerie de Suippes

La Trésorerie ferme le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les missions sont transférées à Châlons.

Les 3 agents sont transférés à Châlons (2 à la Trésorerie et le chef de poste à la MDRA).

**F.O.-DGFIP** est intervenu sur le calcul des frais de déplacements d'un agent amené à se déplacer dans les permanences de Suippes et Mourmelon : résidence administrative de Châlons ou résidence familiale ?

Les RH confirmeront ultérieurement la réponse !

Le SGC de Châlons sera mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec l'intégration de la Trésorerie de Sainte Ménéhould.

### Trésorerie de Reims Banlieue Bourgogne / Fismes

La Trésorerie va fermer le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les missions sont transférées à Fismes.

Ce service est constitué de 6 agents :

- ▶ 1 agent suit sa mission à Fismes.
- ▶ 1 agent est muté au 1<sup>er</sup> septembre sur le site de Reims.
- ▶ 4 agents partent en retraite entre janvier et juillet 2021.

Un agent EDR sera affecté à compter de mi-décembre.

Le module horaire de travail sur 4,5 jours pourrait être revu à partir de septembre 2021 en accord avec les agents (anciens et nouvellement mutés).

Le SGC de Fismes sera mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2022 avec l'intégration de la Trésorerie d'Hermonville.

### Trésorerie de Châlons HLM

La Trésorerie va fermer le 1<sup>er</sup> janvier 2021. La mission est transférée au secteur privé suite à la Loi ELAN du 23 novembre 2018 sur le logement.

Les 3 agents sont transférés à Châlons (1 à la Paierie, 1 au SFACT et le chef de poste chargé de mission à la Trésorerie).

### Conseillers aux Décideurs Locaux

Implantation de 4 CDL au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- ▶ Grand Reims (CUGR) : inspecteur
- ▶ Suippes et Sainte Ménéhould : idiv
- ▶ Épernay et Ay : inspecteur
- ▶ Châlons et Saint Germain la Ville : inspecteur

Chaque CDL a un bureau au sein de son territoire dans les locaux DGFIP et certaines collectivités.

Les CDL sont rattachés au Tableau des Emplois (TAGERFiP) en Direction.

En revanche, leur résidence administrative est attachée à leur lieu d'implantation.

De façon ironique, **F.O.-DGFIP** est intervenu à la lecture de la fiche présentant la mission : mais, que faisait le Trésorier auparavant ?

Il est évident qu'on a fait « crever » à petit feu les petites trésoreries et le trésorier en supprimant des emplois les obligeant à privilégier certaines tâches au détriment du conseil aux collectivités.

### Accueil de Proximité

Évoquer l'accueil de proximité comme un service comparable à celui présent dans les Centres des Finances Publiques est un comble !!!

Et préciser sur une carte que tous ces accueils sont des nouvelles structures DGFIP est un leurre : certains vont être ouvert quelques demi-journées par an.

Dans un temps pas si lointain, il existait déjà des permanences durant la campagne d'impôt

### Section **FO-DGFIP** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail : [fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

disséminées sur le territoire : la DGFIP n'invente rien !!!

### Candidatures

Le 13 octobre, la Direction a contacté les agents par mail afin de recenser les candidatures pour intégrer un vivier dans l'attente d'ouverture de ces structures. A ce jour, 5 postulants se sont positionnés pour intégrer le vivier et 1 agent est déjà affecté à Dormans depuis début 2020.

## inFOs Diverses

### Rappel du NRP en 2020

- ▶ Fermeture de la Trésorerie de Dormans
- ▶ Implantation d'un CDL à Dormans
- ▶ Transfert de la BCR à Reims
- ▶ Fusion des 3 SPF à Reims au sein du SPF-E

### Trésoreries « Hôpital »

Le projet de fusion des 3 trésoreries (Épernay, Châlons et Reims) en 1 seule trésorerie départementale dépend des fusions des Hôpitaux. À ce stade, aucune information.

### Espace de convivialité

**F.O.-DGFIP** est intervenu concernant le SIP de Châlons privé d'espace de convivialité suite aux travaux d'aménagements dans le service.

Sur Châlons, la Direction envisage un espace de détente (fauteuil...) mais pas un « vrai » espace de restauration proscrit du fait de la présence d'un Restaurant Administratif (RIA).

Sur Épernay, **F.O.-DGFIP** a appris qu'il n'est plus possible de manger à la « tisanerie » afin de ne pas faire concurrence à la cantine. **F.O.-DGFIP** a précisé que les agents qui y mangeaient ne fréquenteront pas pour autant la cantine mais mangeront dans leur bureau et a déploré une absence totale de communication auprès des agents du site !

Le dossier n'est pas clos. L'Inspecteur du travail a précisé que le code du travail obligeait l'employeur à prévoir un espace « repas » suivant le nombre d'employés, un employeur ne peut pas obliger ses employés à manger au restaurant administratif : affaire à suivre...

### Frais de déplacement (repas)

A la demande de **F.O.-DGFIP**, la Direction a confirmé que l'agent a la possibilité de joindre seulement l' [attestation sur l'honneur](#) (cf mail des RH aux agents du 16 octobre 2020) : attention, l'agent a obligation de conserver les tickets ou factures (restaurant, courses...) comme pièces justificatives durant 1 an.

### Horaires

Afin d'harmoniser les horaires sur les sites de Vitry le François, Épernay et Châlons Tirlet (services restructurés), le mercredi sera le jour de fermeture en période « classique ».

La période actuelle de crise sanitaire contraint toujours les services à des périodes réduites d'ouvertures au public.

### Contrôle fiscal

**F.O.-DGFIP** a signalé au Directeur Général (DG) (visioconférence du 4 décembre) et, en local, auprès du Directeur, la situation des objectifs à fixer aux vérificateurs pour 2021 dans le contexte actuel et la pression les accompagnant. Le DG s'attend à des résultats catastrophiques en 2021, que ce n'était pas sa préoccupation principale du moment... Il a conclu en disant qu'il ne fallait pas se mettre la pression.

Le Directeur de la Marne ne veut pas non plus mettre de pression sur ces services même s'il reste attentif aux résultats.

**1 800 EMPLOIS SUPPRIMÉS À LA DGFIP EN 2021**

**Le CTL spécial « suppressions d'emplois » se tiendra le 12 janvier.**

**La Marne, subissant 27 suppressions d'emplois, quels seront les services impactés ?**

**Le NRP sert ainsi d'alibi pour adapter le réseau au niveau des moyens humains se traduisant par un regroupement forcené des services sans aucune préoccupation des agents !!!**

## Section **FO-DGFIP** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail : [fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>